

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00621

Numéro SIREN : 388 758 617

Nom ou dénomination : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MEDITERRANEE

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt 2742

EES - MEDITERRANEE

11 Rue Lisbonne

13127 VITROLLES


CERTIFIE CONFORME

Annexe aux comptes au 31/12/2020



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 342	1 342		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	36 507	36 507		73
Fonds commercial	1 272 812	818 534	454 278	454 278
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	59 782	56 895	2 887	5 547
Installations techniques, matériel, outillage	943 044	866 168	76 876	28 751
Autres immobilisations corporelles	1 804 936	994 569	810 367	769 213
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	829		829	829
Autres immobilisations financières	101 473		101 473	101 054
ACTIF IMMOBILISE	4 220 725	2 774 016	1 446 710	1 359 745
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	49 468		49 468	249 318
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 935 847	240 030	10 695 817	9 717 429
Autres créances	11 668 795		11 668 795	15 132 699
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	238 925		238 925	108 698
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	100 141		100 141	10 317
ACTIF CIRCULANT	22 993 175	240 030	22 753 145	25 218 462
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 213 901	3 014 046	24 199 855	26 578 207

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	216 950	
Report à nouveau		730 732
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 075 114	2 486 219
Acomptes sur dividendes	0	0
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 842 064	3 766 950
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 046 252	1 165 160
Provisions pour charges	185 239	178 056
PROVISIONS	1 231 491	1 343 216
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129 464	219 386
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	670 448	263 592
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 129 120	7 195 428
Dettes fiscales et sociales	5 379 052	5 621 234
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 614	204 006
Autres dettes	1 743 217	1 498 861
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 021 385	6 465 533
DETTES	20 126 300	21 468 041
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 199 855	26 578 207

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				26 533
Production vendue de biens				43 404 138
Production vendue de services	40 530 648	1 308	40 531 956	43 404 138
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	40 530 648	1 308	40 531 956	43 430 671
Production stockée				
Production immobilisée			7 760	145 888
Subventions d'exploitation			43 655	6 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			108 626	202 628
Autres produits			173 783	186 615
PRODUITS D'EXPLOITATION			40 865 780	43 971 802
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			9 888 627	12 686 230
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			13 251 817	13 346 605
Impôts, taxes et versements assimilés			851 192	730 785
Salaires et traitements			10 192 204	10 181 620
Charges sociales			4 129 143	3 775 029
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			129 244	104 105
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 702	7 366
Dotations aux provisions			87 649	219 280
Autres charges			11 985	29 480
CHARGES D'EXPLOITATION			38 552 563	41 080 500
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 313 217	2 891 302
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			52 455	56 554
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			52 455	56 554
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			52 455	56 554
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 365 672	2 947 856

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 000	16 292
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	202 685	295 651
PRODUITS EXCEPTIONNELS	217 685	311 943
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 685	28 556
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		108 470
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	202 685	295 651
CHARGES EXCEPTIONNELLES	215 370	432 677
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 315	-120 735
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	119 440	125 176
Impôts sur les bénéfices	173 432	215 727
TOTAL DES PRODUITS	41 135 920	44 340 299
TOTAL DES CHARGES	39 060 806	41 854 080
BENEFICE OU PERTE	2 075 114	2 486 219

Annexes

La société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES-MEDITERRANEE est une SAS au capital de 500 000 euros.

Elle a pour objet, en France, dans le domaine de l'industrie, de l'énergie, des opérations immobilières.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 30 mars 2021.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

1. Evènements significatifs de l'exercice

La crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 a impacté l'activité de la société notamment sur le premier semestre avec l'arrêt de nombreux chantiers suite à la décision de confinement prise par le gouvernement le 16 mars. La reprise des chantiers s'est faite progressivement avec la mise en place de protocoles sanitaires et depuis, les effets de la pandémie ont été limités, même lors des périodes de confinement et de couvre-feu du dernier trimestre. La société est une filiale du groupe Eiffage qui dispose d'une structure financière solide.

2. Evènements post-clôture

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

Méthode retenue pour les contrats à LT

La méthode de l'avancement définie par les articles 622-2 à 622-7 du PCG est appliquée à tous les chantiers de la société.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement par les coûts pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées lorsque leur perception est jugée hautement probable.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation ou ne sont pas amorties mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont, sauf cas particulier, prises en charge dans l'exercice.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux font l'objet de tests de dépréciation annuels ; ils sont dépréciés lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les charges financières d'intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation supportées pendant la période de construction de l'ouvrage et jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les éléments d'actif immobilisé sont amortis selon les durées de vie estimées, en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions	de 10 à 40 ans
- Installations techniques, matériels et outillage	de 3 à 15 ans
- Autres immobilisations corporelles	de 3 à 10 ans

Dépréciations exceptionnelles

Dès qu'il existe un indice de perte de valeur à la date d'inventaire, la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est estimée.

Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition additionné des frais liés à leur acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement. Il correspond à l'ensemble des situations acceptées à la date d'arrêt des comptes majorées des travaux effectués non facturés (Produit à recevoir) ou minorés des travaux facturés par avance (Produit constaté d'avance).

Résultats des filiales sociétés de personnes et assimilées

Dans la mesure où les clauses statutaires le permettent, les résultats des sociétés de personnes et assimilées de l'année en cours sont comptabilisés en produits à recevoir s'il s'agit de bénéfiques, ou en charges à payer s'il s'agit de pertes, en contrepartie du compte de résultat financier.

Engagements de retraite

La société procède à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ pour l'ensemble de son personnel.

Dans le cadre des conventions collectives de la profession, l'entreprise a obligation de verser des indemnités aux Cadres et Etam lors de leur départ à la retraite, les autres obligations de retraite étant assurées par les caisses auxquelles l'entreprise est affiliée.

L'engagement de l'entreprise au titre des IFC prend en compte les modifications de barème intervenues dans la convention collective du Bâtiment.

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Cette évaluation prend en compte notamment :

- une projection des salaires jusqu'à la date de départ à la retraite,
- les taux de rotation du personnel et les tables de mortalité,
- le taux d'actualisation de 0,5 % des engagements ainsi calculés.

Les éléments à ce titre ne sont pas provisionnés mais portés dans la liste des engagements hors bilan.

Informations sur Bilan et Compte de Résultat

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement	1 342		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 309 319		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 310 661		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	59 782		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	877 781		65 263
Installations générales, agenc., aménag.	932 759		69 629
Matériel de transport	631 980		63 400
Matériel de bureau, informatique, mobilier	106 249		17 498
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 608 552		215 790
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	101 883		1 583
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	101 883		1 583
TOTAL GENERAL	4 021 095		217 373

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement			1 342	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 309 319	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 310 661	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			59 782	
Installations techn., matériel et outillages ind.			943 044	
Installations générales, agencements divers			1 002 388	
Matériel de transport	16 579		678 801	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			123 747	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 579		2 807 763	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 164	102 302	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 164	102 302	
TOTAL GENERAL		17 743	4 220 725	

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	1 342				1 342
Autres immobilisations incorporelles	854 968		73		855 042
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	856 310		73		856 383
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agenc., aménag.	54 235		2 660		56 895
Installations techniques, matériel et outillage industriels	849 030		17 138		866 168
Installations générales, agenc. et aménag. divers	263 278		82 491		345 769
Matériel de transport	605 530		13 507	16 579	602 458
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 967		13 375		46 342
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 805 040		129 170	16 579	1 917 632
TOTAL GENERAL	2 661 350		129 244	16 579	2 774 016

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30 %						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges	854 507		31 000	86 942		798 567
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement immobilisations						
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.						
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	488 707		259 334	315 117		432 924
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 343 216		290 334	402 059		1 231 491
Dépréciations immobilisations incorporelles						
Dépréciations immobilisations corporelles						
Dépréciations titres mis en équivalence						
Dépréciations titres de participation						
Dépréciations autres immobilis. financières						
Dépréciations stocks et en cours						
Dépréciations comptes clients	231 546		10 702	2 218		240 030
Autres dépréciations						
DEPRECIATIONS	231 547		10 702	2 218		240 030
TOTAL GENERAL	1 574 762		301 036	404 277		1 471 521
Dotations et reprises d'exploitation			98 350	108 624		
Dotations et reprises financières						
Dotations et reprises exceptionnelles			202 685	295 651		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice						

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	829	829	
Autres immobilisations financières	101 473	101 473	
Clients douteux ou litigieux	286 938	286 938	
Autres créances clients	10 648 910	10 648 910	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	22 834	22 834	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 580	4 580	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	723 134	723 134	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 550	1 550	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	8 528 877	8 528 877	
Débiteurs divers	2 387 819	2 387 819	
Charges constatées d'avance	100 141	100 141	
TOTAL GENERAL	22 807 085	22 807 085	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	129 464	129 464		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 129 120	6 129 120		
Personnel et comptes rattachés	882 001	882 001		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 358 580	1 358 580		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 051 075	3 051 075		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	87 397	87 397		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 614	53 614		
Groupe et associés	13 678	13 678		
Autres dettes	1 729 539	1 729 539		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 021 385	6 021 385		
TOTAL GENERAL	19 455 852	19 455 852		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Libellé	31/12/2020
CHARGES A PAYER	
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	2 047 319,54
AUTRES DETTES	
TOTAL AUTRES DETTES	25 708,57
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 414 514,00
TOTAL CHARGES A PAYER	3 487 542,11

Libellé	31/12/2020
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	
TOTAL CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	100 141,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	100 141,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
TOTAL	-6 021 384,90
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-6 021 384,90

Libellé	31/12/2020
TOTAL	5 622 948,88
TOTAL	5 622 948,88
PRODUITS A RECEVOIR	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 848 042,94
AUTRES CREANCES	
TOTAL AUTRES CREANCES	774 905,94
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	5 622 948,88

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	500 000			1

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
Travaux	38 150 541	1 308	38 151 849	40 988 954
Prestations de services	1 492 350		1 492 350	1 773 837
Produits accessoires	887 757		887 757	667 879
Total	40 530 647	1 308	40 531 956	43 430 671

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Situation ouverture de l'exercice	500 000			50 000	730 731	2 486 219		3 766 950
Affectation de l'exercice				216 950		-216 950		
Distribution de l'exercice					-730 732	-2 269 268		-3 000 000
Augmentation de capital								
Réduction de capital								
Autres variations						2 075 114		2 075 114
Situation clôture de l'exercice	500 000			266 950		2 075 114		2 842 064

Nature des charges	Montant
Pénalités sur marchés	12 055
Pénalités Amendes fiscales et pénales	630
Provisions pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe	202 685

TOTAL 215 370

Nature des produits	Montant
Prix de cessions des immobilisations cédées	15 000
Reprise provisions pour pertes sur attribution de valeurs capitaux groupe	295 651
Transfert de charges des provisions pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe	-92 966

TOTAL 217 685

Engagements financiers et autres informations

Postes du compte de résultat	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 365 672	-182 466	2 183 206
Résultat exceptionnel	2 315	-179	2 136
Participation des salariés	-119 440	9 213	-110 227
RESULTAT COMPTABLE	2 248 546	-173 432	2 075 114

Rubriques	Montants hors bilan	
	Engagements donnés	Engagements reçus
Indemnité de fin de carrière et autres engagements en faveur du personnel	1 885 000	
Avals et cautions	10 879 000	785 000
Vis à vis des sociétés de personnes (SNC, SCI, GIE)		
Autres engagements	3 871 731	
	<i>dont Loyers</i>	
	<i>Autres</i>	

	Effectifs
Cadres	45
Agent de maîtrise, technicien	91
Ouvriers	136
Total	272

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
EIFFAGE 3-7 PLACE DE L'EUROPE. 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	SA	392 000 000	100,00 %

Informations sur la convention d'Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement dans le groupe EIFFAGE, depuis le 1er janvier 2005.
La convention fiscale est celle de la neutralité au regard de la charge d'impôt : la société supporte et constate en comptabilité la charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.
En cas de sortie du groupe fiscal, les déficits réalisés pendant la période d'intégration restent définitivement acquis à la société chef de file du groupe.
Le montant cumulé des déficits s'élève à 10 936 205 euros.

Titrisation

La société participe au programme de titrisation des créances initié au sein du groupe Eiffage. Cette opération se traduit, au 31 décembre 2020 par une diminution du poste "Clients et comptes rattachés" et une augmentation corrélative du poste "Autres créances" pour un montant de 6 289 milliers d'euros, dès que les créances sont cédées à la société tête de groupe.
La trésorerie nette de l'entreprise n'est pas affectée par cette opération.

Médailles du Travail

L'engagement de la société au titre des Médailles du Travail a été provisionné au 31 décembre 2020 pour un montant de 185 239 €.

Rémunérations du dirigeant

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

Dépréciation des fonds de commerce

Le test de dépréciation effectué des fonds de commerce n'a pas engendré la nécessité de comptabiliser une dépréciation.

CAC : honoraires

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe EIFFAGE.

CERTIFIÉ CONFORME



EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MEDITERRANEE

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €

Siège social :

11 rue de Lisbonne

13127 VITROLLES

388 758 617 RCS SALON DE PROVENCE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 MAI 2021

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-et-un,
Le vingt-six mai,

Monsieur Arnaud PERETMERE,

Agissant en qualité de Directeur Général de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE, SAS au capital de 92 616 272 €, ayant son siège social sis 3-7 place de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, immatriculée sous le numéro 775 673 031 au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES,

Associé Unique de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MEDITERRANEE,

La société KPMG AUDIT IS, Commissaire aux comptes titulaire, ayant été régulièrement informée.

A préalablement déclaré ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Arnaud PERETMERE, Représentant légal de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE, Présidente.

Et a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il prend acte qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve l'affectation des résultats proposée par le Président.

En conséquence, il décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 075 114,08 €, formant seul le bénéfice distribuable, comme suit :

Bénéfice distribuable de l'exercice 2020	+ 2 075 114,08 €
Affectation au compte « Autres réserves »	- 2 075 114,08 €
Solde	0,00 €

En conséquence, il ne sera distribué aucun dividende et le solde du compte « Autres réserves » passe de 216 950,02 € à 2 292 064,10 €.

Il constate que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Distribution globale	Dont éligible à l'abattement prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Non éligible à l'abattement prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
Du 01/01/2017 au 31/12/2017	500 000	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
Du 01/01/2018 au 31/12/2018	500 000	2 000 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
Du 01/01/2019 au 31/12/2019	500 000	3 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention visée par l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice 2020.

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

✍

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est établi le présent procès-verbal qui sera répertorié dans le registre tenu à cet effet.

Pour la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE,

Le Directeur Général, Arnaud PERETMERE



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Eiffage Energie Systèmes -
Méditerranée
Société par Actions Simplifiée
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
Eiffage Energie Systèmes - Méditerranée
Société par Actions Simplifiée
11 rue de Lisbonne
13127 Vitrolles
Ce rapport contient 35 pages

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €. Code APE 6920Z.
512 802 653 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Eiffage Energie Systèmes - Méditerranée Société par Actions Simplifiée

Siège social : 11 rue de Lisbonne
13127 Vitrolles
Capital social : €500.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eiffage Energie Systèmes – Méditerranée S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, dans la partie « Méthode retenue pour les contrats à LT », votre société comptabilise le chiffre d'affaires et le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et revu les calculs effectués par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 25 Mai 2021

KPMG Audit IS

Philippe Bourhis
Associé

EES - MEDITERRANEE

11 Rue Lisbonne

13127 VITROLLES

Annexe aux comptes au 31/12/2020



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 342	1 342		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	36 507	36 507		73
Fonds commercial	1 272 812	818 534	454 278	454 278
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	59 782	56 895	2 887	5 547
Installations techniques, matériel, outillage	943 044	866 168	76 876	28 751
Autres immobilisations corporelles	1 804 936	994 569	810 367	769 213
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	829		829	829
Autres immobilisations financières	101 473		101 473	101 054
ACTIF IMMOBILISE	4 220 725	2 774 016	1 446 710	1 359 745
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	49 468		49 468	249 318
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 935 847	240 030	10 695 817	9 717 429
Autres créances	11 668 795		11 668 795	15 132 699
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	238 925		238 925	108 698
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	100 141		100 141	10 317
ACTIF CIRCULANT	22 993 175	240 030	22 753 145	25 218 462
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 213 901	3 014 046	24 199 855	26 578 207

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	216 950	
Report à nouveau		730 732
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 075 114	2 486 219
Acomptes sur dividendes	0	0
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 842 064	3 766 950
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 046 252	1 165 160
Provisions pour charges	185 239	178 056
PROVISIONS	1 231 491	1 343 216
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129 464	219 386
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	670 448	263 592
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 129 120	7 195 428
Dettes fiscales et sociales	5 379 052	5 621 234
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 614	204 006
Autres dettes	1 743 217	1 498 861
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 021 385	6 465 533
DETTES	20 126 300	21 468 041
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 199 855	26 578 207

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				26 533
Production vendue de services	40 530 648	1 308	40 531 956	43 404 138
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	40 530 648	1 308	40 531 956	43 430 671
Production stockée				
Production immobilisée			7 760	145 888
Subventions d'exploitation			43 655	6 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			108 626	202 628
Autres produits			173 783	186 615
PRODUITS D'EXPLOITATION			40 865 780	43 971 802
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			9 888 627	12 686 230
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			13 251 817	13 346 605
Impôts, taxes et versements assimilés			851 192	730 785
Salaires et traitements			10 192 204	10 181 620
Charges sociales			4 129 143	3 775 029
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			129 244	104 105
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 702	7 366
Dotations aux provisions			87 649	219 280
Autres charges			11 985	29 480
CHARGES D'EXPLOITATION			38 552 563	41 080 500
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 313 217	2 891 302
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			52 455	56 554
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			52 455	56 554
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			52 455	56 554
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 365 672	2 947 856

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 000	16 292
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	202 685	295 651
PRODUITS EXCEPTIONNELS	217 685	311 943
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 685	28 556
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		108 470
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	202 685	295 651
CHARGES EXCEPTIONNELLES	215 370	432 677
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 315	-120 735
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	119 440	125 176
Impôts sur les bénéfices	173 432	215 727
TOTAL DES PRODUITS	41 135 920	44 340 299
TOTAL DES CHARGES	39 060 806	41 854 080
BENEFICE OU PERTE	2 075 114	2 486 219

Annexes

La société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES-MEDITERRANEE est une SAS au capital de 500 000 euros.

Elle a pour objet, en France, dans le domaine de l'industrie, de l'énergie, des opérations immobilières.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 30 mars 2021.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

1. Evènements significatifs de l'exercice

La crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 a impacté l'activité de la société notamment sur le premier semestre avec l'arrêt de nombreux chantiers suite à la décision de confinement prise par le gouvernement le 16 mars. La reprise des chantiers s'est faite progressivement avec la mise en place de protocoles sanitaires et depuis, les effets de la pandémie ont été limités, même lors des périodes de confinement et de couvre-feu du dernier trimestre. La société est une filiale du groupe Eiffage qui dispose d'une structure financière solide.

2. Evènements post-clôture

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

Méthode retenue pour les contrats à LT

La méthode de l'avancement définie par les articles 622-2 à 622-7 du PCG est appliquée à tous les chantiers de la société.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement par les coûts pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées lorsque leur perception est jugée hautement probable.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation ou ne sont pas amorties mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont, sauf cas particulier, prises en charge dans l'exercice.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux font l'objet de tests de dépréciation annuels ; ils sont dépréciés lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les charges financières d'intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation supportées pendant la période de construction de l'ouvrage et jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les éléments d'actif immobilisé sont amortis selon les durées de vie estimées, en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions	de 10 à 40 ans
- Installations techniques, matériels et outillage	de 3 à 15 ans
- Autres immobilisations corporelles	de 3 à 10 ans

Dépréciations exceptionnelles

Dès qu'il existe un indice de perte de valeur à la date d'inventaire, la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est estimée.

Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition additionné des frais liés à leur acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement. Il correspond à l'ensemble des situations acceptées à la date d'arrêté des comptes majorées des travaux effectués non facturés (Produit à recevoir) ou minorés des travaux facturés par avance (Produit constaté d'avance).

Résultats des filiales sociétés de personnes et assimilées

Dans la mesure où les clauses statutaires le permettent, les résultats des sociétés de personnes et assimilées de l'année en cours sont comptabilisés en produits à recevoir s'il s'agit de bénéfices, ou en charges à payer s'il s'agit de pertes, en contrepartie du compte de résultat financier.

Engagements de retraite

La société procède à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ pour l'ensemble de son personnel.

Dans le cadre des conventions collectives de la profession, l'entreprise a obligation de verser des indemnités aux Cadres et Etam lors de leur départ à la retraite, les autres obligations de retraite étant assurées par les caisses auxquelles l'entreprise est affiliée.

L'engagement de l'entreprise au titre des IFC prend en compte les modifications de barème intervenues dans la convention collective du Bâtiment.

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Cette évaluation prend en compte notamment :

- une projection des salaires jusqu'à la date de départ à la retraite,
- les taux de rotation du personnel et les tables de mortalité,
- le taux d'actualisation de 0,5 % des engagements ainsi calculés.

Les éléments à ce titre ne sont pas provisionnés mais portés dans la liste des engagements hors bilan.

Informations sur Bilan et Compte de Résultat

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement	1 342		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 309 319		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 310 661		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	59 782		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	877 781		65 263
Installations générales, agenc., aménag.	932 759		69 629
Matériel de transport	631 980		63 400
Matériel de bureau, informatique, mobilier	106 249		17 498
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 608 552		215 790
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	101 883		1 583
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	101 883		1 583
TOTAL GENERAL	4 021 095		217 373

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement			1 342	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 309 319	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 310 661	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			59 782	
Installations techn., matériel et outillages ind.			943 044	
Installations générales, agencements divers			1 002 388	
Matériel de transport		16 579	678 801	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			123 747	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 579	2 807 763	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 164	102 302	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 164	102 302	
TOTAL GENERAL		17 743	4 220 725	

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	1 342				1 342
Autres immobilisations incorporelles	854 968		73		855 042
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	856 310		73		856 383
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agenc., aménag.	54 235		2 660		56 895
Installations techniques, matériel et outillage industriels	849 030		17 138		866 168
Installations générales, agenc. et aménag. divers	263 278		82 491		345 769
Matériel de transport	605 530		13 507	16 579	602 458
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 967		13 375		46 342
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 805 040		129 170	16 579	1 917 632
TOTAL GENERAL	2 661 350		129 244	16 579	2 774 016

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées						
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	854 507		31 000	86 942		798 567
	488 707		259 334	315 117		432 924
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 343 216		290 334	402 059		1 231 491
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	231 546		10 702	2 218		240 030
DEPRECIATIONS	231 547		10 702	2 218		240 030
TOTAL GENERAL	1 574 762		301 036	404 277		1 471 521
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles			98 350	108 624		
			202 685	295 651		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice						

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	829	829	
Autres immobilisations financières	101 473	101 473	
Clients douteux ou litigieux	286 938	286 938	
Autres créances clients	10 648 910	10 648 910	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	22 834	22 834	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 580	4 580	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	723 134	723 134	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 550	1 550	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	8 528 877	8 528 877	
Débiteurs divers	2 387 819	2 387 819	
Charges constatées d'avance	100 141	100 141	
TOTAL GENERAL	22 807 085	22 807 085	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	129 464	129 464		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 129 120	6 129 120		
Personnel et comptes rattachés	882 001	882 001		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 358 580	1 358 580		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 051 075	3 051 075		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	87 397	87 397		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 614	53 614		
Groupe et associés	13 678	13 678		
Autres dettes	1 729 539	1 729 539		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 021 385	6 021 385		
TOTAL GENERAL	19 455 852	19 455 852		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Libellé	31/12/2020
CHARGES A PAYER	
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	2 047 319,54
AUTRES DETTES	
TOTAL AUTRES DETTES	25 708,57
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 414 514,00
TOTAL CHARGES A PAYER	3 487 542,11

Libellé	31/12/2020
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	
TOTAL CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	100 141,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	100 141,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
TOTAL	-6 021 384,90
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-6 021 384,90

Libellé	31/12/2020
TOTAL	5 622 948,88
TOTAL	5 622 948,88
PRODUITS A RECEVOIR	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 848 042,94
AUTRES CREANCES	
TOTAL AUTRES CREANCES	774 905,94
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	5 622 948,88

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	500 000			1

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
Travaux	38 150 541	1 308	38 151 849	40 988 954
Prestations de services	1 492 350		1 492 350	1 773 837
Produits accessoires	887 757		887 757	667 879
Total	40 530 647	1 308	40 531 956	43 430 671

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Situation ouverture de l'exercice	500 000			50 000	730 731	2 486 219		3 766 950
Affectation de l'exercice				216 950		-216 950		
Distribution de l'exercice					-730 732	-2 269 268		-3 000 000
Augmentation de capital								
Réduction de capital								
Autres variations						2 075 114		2 075 114
Situation clôture de l'exercice	500 000			266 950		2 075 114		2 842 064

Nature des charges	Montant
Pénalités sur marchés	12 055
Pénalités Amendes fiscales et pénales	630
Provisions pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe	202 685

TOTAL	215 370
--------------	----------------

Nature des produits	Montant
Prix de cessions des immobilisations cédées	15 000
Reprise provisions pour pertes sur attribution de valeurs capitaux groupe	295 651
Transfert de charges des provisions pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe	-92 966

TOTAL	217 685
--------------	----------------

Engagements financiers et autres informations

Répartition de l'impôt sur les
bénéfices

Postes du compte de résultat	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 365 672	-182 466	2 183 206
Résultat exceptionnel	2 315	-179	2 136
Participation des salariés	-119 440	9 213	-110 227
RESULTAT COMPTABLE	2 248 546	-173 432	2 075 114

Rubriques	Montants hors bilan	
	Engagements donnés	Engagements reçus
Indemnité de fin de carrière et autres engagements en faveur du personnel	1 885 000	
Avals et cautions	10 879 000	785 000
Vis à vis des sociétés de personnes (SNC, SCI, GIE)		
Autres engagements	3 871 731	
	<i>dont Loyers</i>	
	<i>Autres</i>	

	Effectifs
Cadres	45
Agent de maîtrise, technicien	91
Ouvriers	136
Total	272

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
EIFFAGE 3-7 PLACE DE L'EUROPE. 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	SA	392 000 000	100,00 %

Informations sur la convention d'Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement dans le groupe EIFFAGE, depuis le 1er janvier 2005.
La convention fiscale est celle de la neutralité au regard de la charge d'impôt : la société supporte et constate en comptabilité la charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.
En cas de sortie du groupe fiscal, les déficits réalisés pendant la période d'intégration restent définitivement acquis à la société chef de file du groupe.
Le montant cumulé des déficits s'élève à 10 936 205 euros.

Titrisation

La société participe au programme de titrisation des créances initié au sein du groupe Eiffage. Cette opération se traduit, au 31 décembre 2020 par une diminution du poste "Clients et comptes rattachés" et une augmentation corrélative du poste "Autres créances" pour un montant de 6 289 milliers d'euros, dès que les créances sont cédées à la société tête de groupe.
La trésorerie nette de l'entreprise n'est pas affectée par cette opération.

Médailles du Travail

L'engagement de la société au titre des Médailles du Travail a été provisionné au 31 décembre 2020 pour un montant de 185 239 €.

Rémunérations du dirigeant

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

Dépréciation des fonds de commerce

Le test de dépréciation effectué des fonds de commerce n'a pas engendré la nécessité de comptabiliser une dépréciation.

CAC : honoraires

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe EIFFAGE.